

Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord

Le candidat doit prouver qu'il sait s'installer au poste de conduite et s'assurer de la sécurité à bord du véhicule à chaque fois que cela est nécessaire (ainsi qu'après les vérifications extérieures, quand vous re-rentrez dans le véhicule).

La notation maximum est de 2 points.

S'il le réalise que partiellement, il aura 1 point.

Par contre s'il oublie un élément pouvant mettre en cause la sécurité, il aura 0 point.

- 1. Régler le siège**
 - 2. Régler le volant**
 - 3. Régler l'appuie-tête**
 - 4. Régler les rétroviseurs**
 - 5. Mettre sa ceinture**
 - 6. Vérifier fermeture des portes**
-

Comment savoir si vous êtes bien assis ?

Il faut vérifier deux points quand vous êtes assis, votre distance avec les pédales et avec le volant :

- Votre jambe gauche doit être légèrement fléchie lorsque vous débrayez à fond.
- Quand votre dos est au fond du siège, vous devez pouvoir tenir le volant sans avoir les bras tendus. Ils doivent être légèrement fléchis. La petite astuce pour bien régler est de tendre les bras vers le volant, vos poignets doivent toucher l'endroit où vous allez mettre vos mains sur le volant.

Comment régler le rétroviseur intérieur ?

Il faut que dans le haut de la vitre, on distingue le haut de la vitre arrière.

Comment régler les rétroviseurs extérieurs ?

Pour celui de gauche, l'angle inférieur droit de la vitre doit permettre de voir la poignée de la porte arrière. Le sens inverse pour celui de droite, l'angle inférieur gauche de la vitre doit permettre de voir la poignée de la porte arrière.

Effectuer des vérifications du véhicule

Le candidat doit démontrer qu'il est capable de s'assurer que son véhicule est en état de circuler sans risque.

Il procède à une vérification intérieure portant sur un accessoire, une commande, un témoin, un document à bord ou un élément de sécurité.

Il procède également à la vérification d'un élément à l'extérieur du véhicule. Il se fait généralement en dehors de la circulation pour permettre au candidat de descendre et d'évoluer autour du véhicule en toute sécurité. Pour la vérification pour les feux de stop, le candidat devra demander la participation de l'accompagnateur auprès de l'examineur. Ensuite, le candidat répond à une question en lien avec la sécurité routière.

Choix du numéro de la question :

Le choix des vérifications et de la question s'effectue en relevant le nombre indiqué par les deux derniers chiffres du totaliseur du compteur kilométrique du véhicule d'examen. Dans l'éventualité où la question tirée au sort porterait sur un élément qui n'existerait pas sur le véhicule d'examen (par exemple, feu de brouillard), l'expert passe à la question suivante (et ainsi de suite). En cas de panne du compteur kilométrique du véhicule d'examen ou que la question intervient au début de l'examen, l'expert choisit le numéro des questions.

Attribution des points :

Si les 3 éléments sont corrects, le candidat aura 3 points.

Sinon 2 points pour 2 bonnes réponses, 1 point pour une bonne réponse.

Si le candidat ne répond pas correctement à tous les éléments, il aura 0 point. Cela ne sera pas éliminatoire.

Connaître et utiliser les commandes

Le candidat est capable de mettre en œuvre les moyens lui permettant de maîtriser son véhicule dans toutes les situations.

Il connaît la signification des témoins d'alerte du tableau de bord. En circulation, il en tient compte et sait prendre les décisions qui s'imposent (avarie justifiant l'arrêt du véhicule, par exemple).

Il met en service les accessoires indispensables au maintien de la sécurité et des conditions de visibilité satisfaisantes (allumer les feux, mettre en fonction les essuie-glaces...).

Outre les vérifications, l'inspecteur peut demander au candidat de manipuler ou mettre en œuvre un accessoire (ou commande) lors de l'évaluation de la conduite. Cette mise en œuvre doit être demandée lorsque le véhicule circule en ligne droite.

Prendre l'information

Le candidat observe son environnement et recherche les indices lui permettant d'évoluer sans être surpris et sans surprendre les autres usagers.

Vers l'avant et latéralement : Le candidat recherche les indices proches et lointains situés dans le sens de la marche ou susceptibles de rencontrer sa trajectoire. Il prend en compte les éléments mobiles (autres usagers), fixes (signalisation, configuration des lieux, etc.) et aléatoires (état du sol, conditions atmosphériques, etc.).

Vers l'arrière (rétroviseurs) : Le conducteur vérifie régulièrement la présence éventuelle d'autres usagers. Avant d'entreprendre une action et lorsque la situation l'exige, il prend ses informations à l'aide des rétroviseurs afin de s'assurer qu'il ne gênera pas ou ne surprendra pas un autre usager situé derrière lui.

En vision directe : Lorsque la configuration des lieux et la nature de l'action le nécessitent, il complète sa prise d'information par un contrôle en vision directe.

Adapter son allure aux circonstances

Tout en respectant les limitations de vitesse, le candidat est capable d'augmenter, de maintenir ou de réduire son allure en fonction de la configuration des lieux, du contexte de circulation et des conditions météorologiques.

En fonction des circonstances, il doit être capable d'adapter son allure, y compris à une vitesse inférieure à la vitesse limite. Néanmoins, il ne doit pas rouler à une allure susceptible de causer une gêne ou un danger pour les autres usagers.

Appliquer la réglementation

Le candidat applique les règles contenues dans le Code de la route, qu'elles soient ou non matérialisées par la signalisation.

Le candidat se conforme aux limitations de vitesse en vigueur pour les élèves conducteurs.

Communiquer avec les autres usagers

Le candidat indique ses intentions aux autres usagers et les avertit des dangers éventuels.

- Il utilise les clignotants du véhicule à chaque fois que cela est nécessaire, et au moment opportun.
- Il attire l'attention des usagers qui le suivent (notamment s'ils sont trop près), lors de son ralentissement ou de son arrêt en utilisant par intermittence les feux « stop ».
- Le candidat avertit les autres usagers d'un risque d'obstacle en utilisant les feux de détresse (s'il est le dernier d'une file ralentie ou arrêtée, s'il circule à une allure anormalement lente ou s'il est immobilisé sur la chaussée).
- Dans certaines conditions de circulation (au crépuscule par exemple), il peut être amené à utiliser l'avertissement lumineux (franchissement d'intersection, avant d'effectuer un dépassement, avant de franchir un sommet de côte ou avant d'aborder un virage).
- Lorsqu'une situation particulière de danger le nécessite, le candidat utilise l'avertisseur sonore.

Il s'assure que ses intentions sont comprises par les autres usagers avant d'agir.

Partager la chaussée

Le candidat positionne son véhicule sur la chaussée en tenant compte de la réglementation, de l'infrastructure et des conditions de circulation.

Il sélectionne la voie la plus adaptée à sa progression.

Maintenir les espaces de sécurité

En toutes circonstances, le candidat maintient des intervalles de sécurité suffisante autour de son véhicule.

Il est capable de moduler la distance de sécurité en fonction de sa vitesse et des conditions de circulation.

Il augmente cet intervalle lorsque la signalisation, les conditions climatiques ou la situation l'exigent.

Il s'assure de ne jamais heurter ou accrocher les obstacles fixes ou mobiles et tient particulièrement compte des usagers vulnérables.

Circulation en autonomie

Pour la conduite en autonomie, elle est évaluée par 3 compétences :

- **Analyse des situations** : Le candidat est capable de comprendre les situations, d'anticiper leur évolution et de déceler les dangers potentiels qu'elles comportent. Il sait détecter, trier et classer les informations selon leur importance. Face aux situations de conduite, il est capable de dresser un diagnostic et un pronostic, afin de pouvoir agir en conséquence. Il peut, le cas échéant, déceler un dysfonctionnement par rapport au scénario de conduite attendu. Il pourra être questionné en cours d'épreuve sur sa perception et son interprétation d'une situation de conduite rencontrée.
- **Adaptation aux situations** : Le candidat est capable de prendre et de mettre en œuvre les décisions adaptées à partir de l'analyse des situations. Le cas échéant, il sait expliquer les raisons de ses choix. Il pourra être questionné en cours d'épreuve par l'expert sur les conditions de réalisation d'une action de conduite rencontrée.

- Conduite autonome : L'inspecteur évalue la capacité du candidat à suivre un itinéraire seul ou à se diriger vers un lieu précis. En recherchant la signalisation et les indices utiles à son déplacement. S'il détecte les changements de direction à réaliser et déclenche par lui-même l'enchaînement des actions de conduite. Le candidat démontre ainsi sa capacité à se diriger seul dans la circulation tout en maintenant le niveau de ses compétences. Ainsi que la capacité à trouver un emplacement pour réaliser une manœuvre.

Courtoisie au volant

Le candidat doit démontrer une attitude préventive et de courtoisie envers les autres usagers et surtout envers les plus vulnérables (piétons, deux roues, enfants, personnes âgées...). Le cas échéant, il est capable de renoncer à sa priorité afin de résoudre une situation particulière.

Il évite toute attitude excessive et veille en priorité à ne pas mettre en cause la sécurité et à ne pas gêner la circulation.

Si le candidat réunit tous ces critères, il pourra gagner 1 point en plus.

Exemple concret :

- Laisser passer une voiture qui doit normalement vous céder le passage.
- Laisser passer un piéton qui n'est pas totalement engagé, sauf si celui-ci est hors passage piéton.

Conduite économique et respectueuse de l'environnement

Le candidat adapte sa conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre.

Le candidat est capable de :

- Conduire en engageant rapidement le rapport de vitesse le plus élevé possible ;
- Maintenir une allure constante en utilisant le rapport de vitesse le plus élevé possible ;
- Anticiper sur les arrêts et ralentissements, adopter une conduite fluide, éviter les freinages et les changements de rapports inutiles ;
- Décélérer doucement en levant le pied de l'accélérateur, sans rétrograder. Concilier cette conduite avec le maintien de la sécurité et les contraintes du trafic.

Si le candidat réunit tous ces critères, il pourra gagner 1 point en plus.